



FÉDÉRATION FRANÇAISE de PÉTANQUE et JEU PROVENÇAL  
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

Siège Social : rue du Père Gwénaél 29470 PLOUGASTEL DAOULAS

☎ 02-98-49-37-74 – E-mail [cd29@petanque.fr](mailto:cd29@petanque.fr)

[www.petanque-finistere.fr](http://www.petanque-finistere.fr)

# RÈGLEMENT

## Rassemblements des 55 ans et plus

### ART 1 – Licences :

- Dépôt obligatoire de la licence F.F.P.J.P à la table de marque pour contrôle.
- Les sigles F.F.P.J.P, Comité Régional de Bretagne et Comité du Finistère doivent apparaître sur les affiches.

### ART 2 - Condition d'âge :

- Minimum 55 ans dans l'année.
- Les affiches ne doivent plus comporter rassemblement «Vétérans» mais : «**55 ans et plus**».

### ART 3 – Jour, Horaire et Prix :

- Les rassemblements ont lieu obligatoirement le vendredi.
- Aucune obligation d'offrir un ticket consommation aux participants.
- Début de la compétition à **09 heures**.
- Les prix redistribués sont : Mises +40%.
- Le concours est obligatoirement organisé avec le Logiciel « Gestion des Concours ».

### ART 4 - Nombre de parties :

5 parties jouées au temps (coup de sifflet)

### ART 5 - Déroulement des parties :

#### Lancement du but :

- **L'équipe qui gagne le droit de lancer le but, -soit après tirage au sort, -soit parce qu'elle aura marqué à la mène précédente, n'a droit qu'à un essai. S'il est infructueux le but est remis à l'autre équipe qui le place immédiatement où elle veut dans les conditions réglementaires après avoir reculé le cercle si la distance maximale ne peut être atteinte.**
- Le jeu est limité au cadre attribué. Au jet du but, pour que le but lancé soit valable, il faut que celui-ci soit à 1 mètre minimum du fond et à 50 cm minimum des côtés.
- Prévoir 1 arbitre officiel.

MAJ 01/01/2017

- Les parties débutent au coup de sifflet.
- Parties de 50 minutes (ou 13 points) et 2 mènes supplémentaires après le coup de sifflet de l'arbitre. En cas d'égalité après ces 2 mènes, une nouvelle mène sera faite pour départager les 2 équipes.

### **Compétition en temps limité :**

Une mène est considérée comme commencée dès que le but a été lancé, quelle que soit la validité du jet.

Ce qui veut dire que si la mène a un début, elle a aussi une fin:

- soit il ne reste plus de boules à jouer,
- soit le but sort du cadre.

Si le coup de sifflet de l'Arbitre, à l'issue des 50 minutes de jeu, intervient **avant que le but soit lancé** il restera à jouer **2 mènes si besoin**.

Si le coup de sifflet de l'Arbitre, à l'issue des 50 minutes de jeu, intervient **après que le but soit lancé** il restera à jouer **la mène en cours ainsi que 2 autres mènes si besoin**.

### **Précisions supplémentaires :**

Lors des 2 mènes supplémentaires, si le but est sorti du cadre, soit en pointant, soit en tirant, la mène est terminée. Si c'était la première mène, on passe à la seconde ; si c'était la seconde mène, la partie est achevée sauf égalité de points.

Une pause d'une ½ heure est accordée entre les parties.

### **ART 6 - Pénalités de retard :**

Les joueurs en retard devront rendre 1 point toutes les 5 minutes.

Partie perdue au bout de 50 minutes de retard avec le score de 13 à 7 pour l'adversaire.

### **ART 7 - PRIX :**

Toutes les équipes ayant gagné 3 parties ont le même prix (minimum 12€ par tripléte et 8€ par doublette), toutes celles qui ont gagné 4 parties ont le même prix, et toutes les équipes qui ont gagné 5 parties ont également le même prix. Le goal-average ne sert que pour l'attribution des coupes et trophées.

**Les clubs qui organisent un rassemblement et qui ne respectent pas le règlement établi par le Comité Départemental ne recevront pas l'aval du CD29 pour l'organisation d'un autre rassemblement l'année suivante.**